

**Procès-verbal de l'AG du 5 août 2019,**  
16 heures, jardins de l'hôtel Guil Azur, Ville-Vieille

L'ordre du jour joint à la convocation adressée aux adhérents portait : 1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 août 2018 ; 2. Rapport d'activité ; 3. Rapport financier et budget ; 4. Rapport moral ; 5. Objectifs 2020 ; 6. Montant de l'adhésion 2020 ; 7. Renouvellement du Conseil d'Administration ; 8. Annonces et questions diverses

Etaient présents 31 adhérents ; 19 procurations ont été transmises aux membres du CA.

Présidée par Mme Martine Dalmas, flanquée de Pierre Blanc (vice-président de l'association), Christian Fouque (trésorier), Jean-Gérard Lapacherie (secrétaire), l'Assemblée générale, après que les présents ont élargé et que les procurations ont été vérifiées, débute à 16 heures 30.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2018, que tous les adhérents ont reçu, a été adopté à l'unanimité.

2. La présidente présente le rapport d'activité

Le 4 août, 83 adhérents étaient à jour de leur cotisation ; c'est à peu près le même pourcentage que l'an passé.

Les adhérents sont satisfaits des contenus du bulletin (2 livraisons par an). Pour limiter les coûts postaux, le poids des 24 pages n'excède pas 90 grammes.

Le numéro spécial consacré à l'instruction publique dans le Queyras est en vente dans les dépôts de presse (5 €). Désormais, il sera dénommé « n° hors-série ».

Cet été, l'association n'a pas su mobiliser ses adhérents pour tenir, comme les années précédentes, le stand Quey'racines au Festival du Livre d'Aiguilles, les 20 et 21 juillet, non plus qu'à la Foire des Fleurs d'Abriès, le 14 juillet.

Cette année, l'association a décidé de renouer avec la tradition des épreuves du Certificat de fin d'Études primaires (CEP), tradition abandonnée il y a quelques années, faute de lieu adéquat. Cette année, ces épreuves ont été organisées dans trois villages et ont connu un succès variable. Elles ont été annulées à Molines en juillet et en août, le nombre d'inscrits étant faible ou nul ; en juillet, à Abriès, près de dix inscrits ont composé en juillet ; à Brunissard, le nombre des candidats en juillet et en août a été conforme à nos attentes (près de 20).

École d'autrefois : il y a eu très peu de visiteurs en juillet. Les affiches annonçant les visites ont été refusées dans certains offices de tourisme, faute de place.

Pour enrichir les collections, des encriers et des porte-plumes à l'ancienne ont été achetés.

3. Le rapport financier est présenté par le trésorier Christian Fouque.

Au 31 décembre 2018, le budget de l'association pour l'année en cours était excédentaire. Le solde se montait à 102 € 72 et les fonds propres à 13577 € 26.

Au cours du premier semestre 2019, des dépenses ont été engagées pour organiser les épreuves du CEP (affiches, diplômes, écritoires), compensée par des recettes en cours (vente à 2 € de timbres postaux « Quey'racines » et d'agendas scolaires à l'ancienne, de 10 écritoires). Au 13 juillet 2019, le budget affichait un déficit de 180 €, alors que les fonds propres se montaient à 13395 € 36.

